Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale
du développement pédagogique

16 – 4311 – 06

DOCUMENT D'INFORMATION

LE MATÉRIEL DIDACTIQUE DE BASE NÉCESSAIRE À L'ENSEIGNEMENT DU PROGRAMME DE SCIENCES HUMAINES AU PRIMAIRE:

DEVIS

Direction du matériel didactique

Juillet 1982

87-01227/

LE MATÉRIEL DIDACTIQUE DE BASE NÉCESSAIRE À L'ENSEIGNEMENT DU PROGRAMME DE SCIENCES HUMAINES AU PRIMAIRE:

DEVIS

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1982

ISBN 2 – 550 – 05085 – 1

Dépôt légal – troisième trimestre 1982
Bibliothèque nationale du Québec.

TABLE DES MATIERES

INTORDUCTION 1

1. LE PROGRAMME 3

1.1 Identification 5

1.1.1 Titre 5

1.1.2 Code 5

1.1.3 Documents de référence 5

1.1.4 Calendrier d'implantation 5

1.1.5 Type 6

1.1.6 Niveau 6

1.1.7 Age des élèves 6

1.1.8 Temps alloué à l'enseignement des sciences humaines 6

1.1.9 Nombre d'élèves dans les écoles primaires 6

1.1.10 Nombre d'enseignants et de classes 7

1.2 Caractéristiques du programme de sciences humaines 8

1.2.1 Eléments de nouveauté 8

1.2.2 Objectif global 9

1.2.3 Eléments obligatoires 10

1.2.4 Répartition du programme 10

2. LE MATERIEL DIDACTIQUE DE BASE 13

2.1 Les besoins en matériel didactique 15

2.1.1 Eléments indispensables pour atteindre les objectifs du programme 15

2.1.2 Le rôle du manuel de l'élève 18

2.1.2.1 Il fournit des suggestions d'activités à l'enfant 18

2.1.2.2 Il remplace le cahier d'exercices "traditionnel" 18

2.1.3 Le rôle de l'atlas 20

2.1.4 Le rôle du matériel de classe (d'usage collectif) ... 21

2.1.5 Le rôle du livre du maître 22

2.2 Considerations générales pour la production du matériel didactique de base en sciences humaines 23

2.2.1 Le matériel didactique et les champs d'exploration en sciences humaines 23

2.2.1.1 Au premier cycle 23

2.2.1.2 Au deuxième cycle 25

2.2.2 La nécessité d'une approche intégrée de l'étude du réel 26

2.2.3 Le matériel didactique et la démarche d'enseignement 28

2.2.4 La comparaison avec l'ailleurs et l'autrefois 29

2.2.5 L'importance des activités dans le matériel didactique 30

2.2.5.1 Les activités et l'éveil aux concepts 32

2.2.5.1.1 L'éveil au concept du temps 32

2.2.5.1.2 L'éveil au concept d'espace 33

2.2.5.1.3 L'éveil au concept de société ... 34

2.2.5.2 Les activités et le développement des habiletés 36

2.2.5.2.1 Les activités et le développement des habiletés intellectuelles ... 36

2.2.5.2.2 Les activités et le développement des habiletés techniques 37

2.2.6 Le rôle des textes d'information 38

2.2.6.1 L'information s'adressant à l'enfant 39

2.2.6.2 L'information s'adressant à l'enseignant ... 40

2.3 Considérations spécifiques se rapportant au manuel de l'élève 40

2.3.1 Critères de type formel 40

2.3.1.1 Un manuel pour chaque année du primaire 40

2.3.1.2 Un manuel bien structuré 42

2.3.1.3 Répartition de la matière 42

2.3.1.4 Un manuel résistant et réutilisable 43

2.3.1.5 Un manuel avec une table des matières détaillée 43

2.3.1.6 Un manuel attrayant 44

2.3.2 Critères de type didactique 45

2.3.2.1 Les activités 46

2.3.2.1.1 Critères concernant les deux cycles 46

2.3.2.1.2 Critères concernant le premier cycle 48

2.3.2.1.3 Critères concernant le deuxième cycle 51

2.3.2.2 Les informations 53

2.3.2.3 Les illustrations 55

2.3.2.3.1 Les illustrations aux deux cycles 55

2.3.2.3.2 Les illustrations au premier cycle 56

2.3.2.3.3 Les illustrations au deuxième cycle 59

2.4 Le matériel de classe: critères spécifiques 64

2.4.1 Critères pour qu'un matériel de classe soit un matériel de base 64

2.4.2 Ce que l'on devra produire comme matériel de classe . 66

2.4.2.1 Les photos, les dessins, les affiches 67

2.4.2.1.1 Critères de type formel 68

2.4.2.1.2 Critères de type didactique 69

2.4.2.2 Cartes à reproduire 71

2.5 Considérations spécifiques se rapportant à l'atlas 72

2.5.1 Critères de type formel 73

2.5.2 Critères de type didactique 73

2.5.2.1 Rôle de l'atlas au primaire 73

2.5.2.2 Un atlas géographique, historique et économique 75

2.5.2.3 Des cartes simples 75

2.5.2.4 L'atlas au primaire: plus qu'un simple recueil de cartes 75

2.6 Le livre du maître: critères spécifiques 77

2.6.1 Critères de type formel 77

2.6.2 Critères de type didactique 78

2.6.2.1 Le contenu du manuel de l'élève et le livre du maître 78

2.6.2.2 Le rôle de l'information 79

2.6.2.3 Suggestions d'activités supplémentaires 81

2.6.2.3.1 Activités en rapport avec le matériel de classe 81

2.6.2.3.2 Activités en rapport avec un atlas 82

2.6.2.4 Encadrement des activités suggérées dans le manuel de l'élève et le livre du maître 82

2.6.2.5 Les mises en situation 83

2.6.2.6 Suggestions sur la production du cahier fourre-tout de l'enfant 85

LISTE DES PRESCRIPTIONS

PRESCRIPTION 1	Matériel de base au premier cycle	17
PRESCRIPTION 2	Matériel de base au deuxième cycle	17
PRESCRIPTION 3	Le manuel doit être auto-suffisant	19
PRESCRIPTION 4	Le cahier d'exercices au deuxième cycle	20
PRESCRIPTION 5	Réalités locales touchées au premier cycle	24
PRESCRIPTION 6	Le Québec et le Canada au deuxième cycle	26
PRESCRIPTION 7	La région doit être traitée au deuxième cycle	26
PRESCRIPTION 8	Etude d'un milieu sous divers aspects	28
PRESCRIPTION 9	Comparaison avec l'ailleurs et l'autrefois	30
PRESCRIPTION 10	Les activités: élément indispensable	31
PRESCRIPTION 11	Activités pour éveiller au concept de temps	32
PRESCRIPTION 12	Activités et "temps historique"	33
PRESCRIPTION 13	Activités et concept d'espace	34
PRESCRIPTION 14	Activités et concept de société	35
PRESCRITPION 15	Activités et habiletés intellectuelles	37
PRESCRIPTION 16	Activités et habiletés techniques	38
PRESCRIPTION 17	Rôle de l'information	39
PRESCRIPTION 18	L'information au maître	40
PRESCRIPTION 19	Un manuel de l'élève pour chaque année	41
PRESCRIPTION 20	Identification du manuel de l'élève	41
PRESCRIPTION 21	Objectifs traités dans le manuel de l'élève	43
PRESCRIPTION 22	Résistance du manuel de l'élève	43
PRESCRIPTION 23	Table des matières du manuel de l'élève	44
PRESCRIPTION 24	Critères de type didactique	45
PRESCRIPTION 25	Répartition du contenu du manuel	45
PRESCRIPTION 26	Répartition du contenu écrit et des illustrations du manuel	46
PRESCRIPTION 27	Activités réalisables n'importe où au Québec	46
PRESCRIPTION 28	Activités qui intègrent divers apprentissages	47
PRESCRIPTION 29	Activités individuelles et collectives	47

PRESCRIPTION 30	Activités-synthèses	47
PRESCRIPTION 31	Activités et milieu touché au premier cycle	48
PRESCRIPTION 32	Activités et habiletés techniques au premier cycle	50
PRESCRIPTION 33	Activités et habiletés intellectuelles au premier cycle	50
PRESCRIPTION 34	Activités et milieu touché au deuxième cycle	51
PRESCRIPTION 35	Activités et habiletés techniques au deuxième cycle	53
PRESCRIPTION 36	Informations reliées au programme	53
PRESCRIPTION 37	Liste des illustrations au premier cycle	56
PRESCRIPTION 38	Les illustrations dans le manuel de deuxième cycle	59
PRESCRIPTION 39	Lien entre matériel de classe et activités	66
PRESCRIPTION 40	Matériel de classe (d'usage collectif) à produire	66
PRESCRIPTION 41	Photos, dessins, affiches résistants et durables	68
PRESCRIPTION 42	Dimensions des photos, des dessins et des affiches	69
PRESCRIPTION 43	Photos, dessins, affiches (comme matériel de classe) au 1er cycle	69
PRESCRIPTION 44	Photos, dessins, affiches (comme matériel de classe) au deuxième cycle	70
PRESCRIPTION 45	Cartes à reproduire	72
PRESCRIPTION 46	Nécessité de l'atlas au deuxième cycle	72
PRESCRIPTION 47	Reliure de l'atlas	73
PRESCRIPTION 48	Format de l'atlas	73
PRESCRIPTION 49	Rôle de l'atlas	74
PRESCRIPTION 50	Un atlas géographique, historique et économique	75
PRESCRIPTION 51	Qualité des cartes de l'atlas	75
PRESCRIPTION 52	Contenu de l'atlas	76
PRESCRIPTION 53	Un livre du maître par année	77
PRESCRIPTION 54	Structure du livre du maître	77
PRESCRIPTION 55	Le rôle de l'information dans le livre du maître	79
PRESCRIPTION 56	Le livre du maître et les informations	80
PRESCRIPTION 57	Suggestions d'activités supplémentaires	81
PRESCRIPTION 58	Encadrement des activités	82
PRESCRIPTION 59	Le livre du maître et les mises en situation	84
PRESCRIPTION 60	Le livre du maître et le cahier fourre-tout	85

INTRODUCTION

Ce document formule les instructions du ministère de l'Education relatives au matériel didactique DE BASE destiné à soutenir la mise en application du nouveau programme de sciences humaines au primaire. Plusieurs de ces instructions ont valeur de PRESCRIPTION: elles portent sur des caractéristiques que le matériel de base devra obligatoirement comporter. Ces prescriptions sont numérotées et encadrées dans le texte. D'autres instructions, intégrées au texte, ont valeur d'indication: elles visent à faciliter le travail des auteurs et des éditeurs en leur apportant soit des informations utiles, soit des précisions sur les prescriptions.

La décision de formuler de telles instructions découle de la politique énoncée par le Ministre de l'éducation en 1979 dans le document intitulé L'Ecole québécoise, énoncé de politique et plan d'action. On y trouve au chapitre IX plusieurs considérations sur le matériel d'enseignement, en particulier l'affirmation de la volonté ministérielle de rendre disponible aux élèves et aux maîtres le matériel d'enseignement nécessaire aux apprentissages.

Plus spécifiquement, il y est fait mention du manuel de base. Pour chaque matière, et dans le contexte des devis, nous traiterons de ce concept sous l'expression de MATERIEL DIDACTIQUE DE BASE (par opposition à MATERIEL DIDACTIQUE COMPLEMENTAIRE).

Est dit MATERIEL DIDACTIQUE DE BASE un matériel conçu expressément pour une clientèle en situation d'apprentissage et considéré nécessaire à l'enseignement d'un programme donné. Il est soit d'usage individuel - et, dans ce cas, correspond généralement à l'ensemble des objectifs obligatoires d'un programme; soit d'usage collectif - et, dans ce cas, il ne correspond pas nécessairement à l'ensemble des objectifs du programme. En pratique, et selon les programmes, le matériel didactique de base comprend un manuel de l'élève (ou l'équivalent), un guide du maître et, souvent, du matériel de divers types à l'usage de la classe (affiches, cartes, fiches, etc.).

Est dit MATERIEL DIDACTIQUE COMPLEMENTAIRE un matériel conçu expressément pour une clientèle en situation d'apprentissage. Ce matériel est considéré d'emploi facultatif dans le cadre de l'enseignement d'un programme donné. Il est d'usage individuel ou collectif et doit répondre aux normes générales de qualité édictées par le ministère de l'Education, de même qu'aux orientations fondamentales d'un programme donné. En pratique, cette catégorie recouvre toutes sortes de matériel dont la caractéristique commune est de ne toucher qu'à certains éléments d'un programme. Le MATERIEL DIDACTIQUE COMPLEMENTAIRE a surtout des fonctions telles la motivation, l'approfondissement, l'enrichissement, la récupération, l'individualisation, etc.

Le présent devis ne formule que des instructions relatives au MATERIEL DIDACTIQUE DE BASE. Les auteurs de matériel entrant dans la catégorie COMPLEMENTAIRE voudront bien se référer à d'autres documents du Ministère: programme, guides pédagogiques, publications à propos du S.I., des stéréotypes discriminatoires, de la qualité linguistique, etc. disponibles par l'intermédiaire de la Direction du matériel didactique.

Pour élaborer ce devis, une consultation a d'abord été menée auprès des concepteurs du programme, de conseillers pédagogiques et d'enseignants de divers milieux, particulièrement actifs dans le domaine des sciences humaines au primaire.

1. LE PROGRAMME

1.1 IDENTIFICATION

1.1.1 TITRE

Programme d'étude primaire, SCIENCES HUMAINES. Histoire, géographie, vie économique et culturelle.

1.1.2 CODE

16-2600

1.1.3 DOCUMENTS DE REFERENCE(*)

Guide pédagogique du premier cycle. Guide pédagogique du deuxième cycle.

1.1.4 CALENDRIER D'IMPLANTATION

Février 1982: Lancement du programme.

Septembre 1984: Application obligatoire(**).

(*) Les guides pédagogiques seront publiés par la Direction des programmes, au cours de l'année scolaire 1981-1982.

(**) Les commissions scolaires pourront commencer la mise en application à partir de septembre 1982.

1.1.5 TYPE

Programme obligatoire.

1.1.6 NIVEAU

Les six années du cours primaire.

1.1.7 AGE DES ELEVES

6 à 12 ans.

1.1.8 TEMPS ALLOUE A L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES HUMAINES

Le Régime pédagogique du primaire[1] prévoit qu'on devra accorder deux heures par semaine à l'enseignement des sciences humaines (histoire, géographie, vie économique et culturelle) et ce pour chacune des années du cours primaire.

1.1.9 NOMBRE D'ELEVES DANS LES ECOLES PRIMAIRES

Selon les prévisions du ministère de l'Education, la répartition de la clientèle scolaire francophone pour les réseaux public

---

(1) GOUVERNEMENT DU QUEBEC, MINISTERE DE L'EDUCATION, Règlement concernant le régime pédagogique du primaire et l'éducation préscolaire, version commentée, 16-0063, février 1981, pp. 57 - 58.

et privé du Québec au cours des quatre prochaines années scolaires (1981-82 à 1984-85) sera la suivante:

PREVISION DES CLIENTELES SCOLAIRES FRANCOPHONES DE 1981-82 1984-85 POUR LES RESEAUX PUBLIC ET PRIVE DU QUEBEC

PRIMAIRE	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85
01	71 570	72 261	74 076	73 933
02	64 170	67 992	68 648	70 372
03	64 163	64 170	67 992	68 648
04	65 215	65 447	65 453	69 351
05	71 239	64 661	64 792	64 798
06	76 410	74 400	67 833	67 566

1.1.10 NOMBRE D'ENSEIGNANTS ET DE CLASSES

Etant donné que, dans le présent document, nous recommandons aussi la production d'un matériel de base à l'usage de la classe, les éditeurs trouveront sans doute utiles des informations concernant le nombre d'enseignants et de classes. Le nombre d'enseignants francophones sera d'environ 20 000 pour l'ensemble du primaire, soit à peu près 3 000 par année d'enseignement.

Si l'on veut être plus précis, il faut compter un enseignant pour 24 élèves et appliquer ce rapport aux chiffres du tableau précédent, ce qui donnera aussi le nombre de classes, approximativement.

NOMBRE D'ENSEIGNANTS FRANCOPHONES DE 1981-82 A 1984-85 POUR LES RESEAUX PUBLIC ET PRIVE DU QUEBEC(*)

PRIMAIRE	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85
01	2 982	3 011	3 087	3 081
02	2 674	2 833	2 860	2 932
03	2 673	2 674	2 833	2 860
04	2 721	2 727	2 727	2 890
05	2 968	2 694	2 700	2 700
06	3 184	3 100	2 826	2 815

1.2 CARACTERISTIQUES DU PROGRAMME DE SCIENCES HUMAINES

1.2.1 ELEMENTS DE NOUVEAUTE

Avant 1971, les programmes au primaire préconisent l'enseignement distinct de l'histoire et de la géographie.

(*) A partir des chiffres du tableau précédent (1.1.9) divisés par 24.

En 1971 le ministère de l'Education publie la brochure "Orientation nouvelle des sciences humaines à l'élémentaire"(2). Cette brochure recommande l'abandon de la distinction des programmes d'histoire et de géographie pour une étude plus globale des sciences humaines appliquées à l'observation des réalités physiques, historiques, économiques, sociales et humaines. Cette circulaire propose aussi une liste ouverte de matières suggérées pour chacune des années du cours primaire, liste éclairée par des idées directrices centrées sur le développement du sens spatial, du sens temporel et du sens relationnel.

En 1981, le nouveau programme vient clarifier cette "orientation nouvelle" en précisant les concepts et les habiletés à acquérir et à développer. Ce nouveau programme se définit en termes d'objectifs de formation et de contenus d'apprentissage.

1.2.2 OBJECTIF GLOBAL

Le programme de sciences humaines au primaire propose comme objectif global d'"amener l'enfant à une première compréhension des réalités sociales, géographiques et historiques du monde dans lequel il vit"(3). Il s'agit ici de développer la compréhension que l'enfant a du monde et non de lui faire assimiler une somme de connaissances particulières.

---

(2) GOUVERNEMENT DU QUEBEC, Les sciences humaines à l'élémentaire, cahier no 1: Orientation nouvelle des sciences humaines à l'élémentaire, code 16-2680, ministère de l'Education, juillet 1971, 21 p.

(3) GOUVERNEMENT DU QUEBEC, Programme d'étude primaire, sciences humaines, histoire, géographie, vie économique et culturelle, code 16-2600, ministère de l'Education, octobre 1980, p. 23.

Pour atteindre cet objectif, l'enseignement des sciences humaines doit:

- éveiller l'enfant aux concepts de temps, d'espace et de société;
- initier l'enfant aux rudiments de l'histoire et de la géographie du Québec et du Canada;
- habiliter l'enfant à réfléchir par lui-même sur le réel avec méthode et sens critique;
- inciter l'enfant à adopter et à développer des attitudes positives à l'égard de son environnement et de sa collectivité.

1.2.3 ELEMENTS OBLIGATOIRES

Les objectifs généraux et les objectifs terminaux de chacun des cycles ont tous un caractère obligatoire.

Les objectifs intermédiaires marqués d'un astérisque sont également obligatoires; les autres sont présentés à titre indicatif.

1.2.4 REPARTITION DU PROGRAMME

Le programme regroupe les objectifs terminaux par cycle. Il suggère cependant une répartition des champs d'exploration par année[4]. Cette suggestion de répartition tient compte d'une hié-

---

(4) Ibidem, pp. 107 - 108.

rarchisation des apprentissages de telle sorte que les enfants passent:

- du connu à l'inconnu;
- du facile au difficile;
- du particulier au général;
- du simple au complexe.

La hiérarchisation des apprentissages se traduit de trois façons dans cette suggestion de répartition du programme par année:

- par l'extension progressive des champs d'exploration;
- par la complexité croissante des objets d'étude;
- par le développement gradué des habiletés intellectuelles et techniques.

Enfin, cette suggestion de répartition encourage l'étude de la réalité d'un milieu sous ses divers aspects: géographique, social, économique et historique.

Nous incitons donc fortement les maisons d'édition à adopter cette suggestion de répartition, compte tenu qu'elles auront à produire un matériel didactique de base pour chaque année du cours primaire et parce que cette suggestion tient compte de critères généraux qui sont communs à tous les milieux.

2. LE MATERIEL DIDACTIQUE DE BASE

2.1 LES BESOINS EN MATERIEL DIDACTIQUE

2.1.1 ELEMENTS INDISPENSABLES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme de sciences humaines au primaire invite l'enfant à "étudier les interactions de l'homme et de son milieu". Cette étude doit se faire dans une perspective d'éveil aux concepts de temps, d'espace et de société et d'initiation à l'histoire et à la géographie.

Les perspectives d'éveil et d'initiation se traduisent entre autres, dans les objectifs terminaux du programme, par une observation directe et indirecte et une compréhension de divers paysages, de témoignages historiques, et des réalités sociales et économiques.

La lecture des objectifs terminaux nous éclaire sur les outils qui devront être mis à la disposition des élèves pour leur permettre de poursuivre et d'atteindre ces objectifs terminaux. Prenons par exemple, l'objectif terminal suivant:

> "A l'aide de cartes physiques et humaines situer sa région par rapport aux grands ensembles physiques et humains du Québec"(5).

Cet objectif précise que pour situer sa région l'enfant a besoin de plusieurs cartes du Québec: une carte physique et au moins une carte d'occupation du sol. La lecture des objectifs

---

(5) Ibidem, p. 70.

intermédiaires apporte certaines précisions sur la carte d'occupation du sol: cette carte peut être soit une carte de voies de communication par rapport aux grands centres, soit une carte de répartition de population en fonction des régions administratives. Idéalement ces deux types de cartes seraient souhaitables.

La raison pour laquelle l'objectif requierent l'utilisation de plusieurs cartes est simple (bien que non précisée): l'enfant du deuxième cycle du primaire ne peut comprendre facilement les informations véhiculées par des cartes à moins que ces cartes soient mono-variables:

- le relief sur un territoire donné;
- les voies de communication en fonction des concentrations de population;
- etc.

Les objectifs terminaux du programme, tout comme l'objectif terminal cité en exemple, précisent donc les outils indispensables pour poursuivre et atteindre ces objectifs. Ces outils sont les suivants:

- des cartes géographiques, historiques et économiques;
- des photos, des dessins, des affiches;
- des photos aériennes;
- des plans;
- des tableaux et graphiques;
- un globe terrestre.

Il faudra de plus suggérer à l'enfant et à l'enseignant des activités qui permettront une utilisation pertinente de ce matériel considéré "indispensable".

Tous ces éléments indispensables devront se retrouver pour chaque année du cours primaire:

- dans un manuel de l'élève;
- dans un matériel de classe;
- dans un livre du maître qui viendra entre autres préciser comment utiliser le manuel de l'élève et le matériel de classe.

PRESCRIPTION 1 Matériel de base au premier cycle

Le matériel didactique de base pour chaque année du premier cycle comprendra trois éléments:

- un manuel de l'élève;
- un livre du maître correspondant;
- un matériel de classe.

PRESCRIPTION 2 Matériel de base au deuxième cycle

Le matériel didactique de base pour chaque année du deuxième cycle comprendra quatre éléments:

- un manuel de l'élève;
- un livre du maître correspondant;
- un matériel de classe;
- un atlas.

Pour l'atlas au deuxième cycle, les maisons d'édition auraient avantage à en produire un que les enfants utiliseraient durant tout leur deuxième cycle. L'atlas pourrait alors devenir un élément de référence et même de récupération fort intéressant.

Il serait aussi possible de produire un cahier d'exercices comme matériel de base au deuxième cycle. Cependant les normes auxquelles devra correspondre ce cahier et son rôle, seront précisées un peu plus loin.

2.1.2 LE ROLE DU MANUEL DE L'ELEVE

2.1.2.1 Il fournit des suggestions d'activités à l'enfant

Le manuel de l'élève vient suggérer une série d'activités sur lesquelles sont greffées des questions, des informations, des illustrations, des cartes, des graphiques.

Les activités suggérées permettront à l'enfant de poursuivre et d'atteindre les objectifs obligatoires du programme.

2.1.2.2 Il remplace le cahier d'exercices "traditionnel"

Le manuel de l'élève sera autosuffisant puisqu'il permettra à l'enfant d'atteindre les objectifs obligatoires du programme.

PRESCRIPTION 3 Le manuel doit être auto-suffisant

Le manuel de base devra être auto-suffisant. On ne devra pas lui adjoindre un cahier d'exercices pour atteindre les objectifs obligatoires du programme.

Les enfants pourront cependant très bien élaborer eux-mêmes leur propre cahier d'activités, de type fourre-tout.

Pour ce faire, on devrait prévoir dans le matériel de base (manuel de l'élève ou livre du maître) un ensemble de spécifications, de consignes, de suggestions invitant les élèves à certaines réalisations en rapport avec les contenus et objectifs du programme.

A titre d'exemples, les enfants pourraient inscrire dans ce cahier fourre-tout:

- des dessins produits;
- des découpures de journaux et revues (photographies, articles) traitant certains aspects des thèmes du programme;
- de brefs comptes-rendus faisant part d'observations;
- des questions qui piquent leur curiosité, des remarques, des idées, des projets, bref tout ce qui peut venir à l'esprit et qui a un rapport avec les sciences humaines;
- etc.

Les maisons d'édition pourraient cependant mettre sur le marché, pour les enfants du deuxième cycle du primaire, un cahier dans lequel on retrouverait un certain nombre de cartes muettes du Québec et du Canada.

Au deuxième cycle, la carte et le graphique deviennent des outils essentiels. L'enfant doit s'habiliter à travailler sur et avec la carte et le graphique. Les cartes murales, l'atlas et le manuel de l'élève fourniront à l'enfant des occasions de regarder, d'observer des cartes et des graphiques et d'y trouver des informations.

Ces outils ne permettent cependant pas à l'enfant de placer lui-même des éléments sur des cartes comme tracer certaines frontières, situer des villes, dessiner des cours d'eau, etc. Ce matériel est pourtant indispensable pour atteindre un bon nombre d'objectifs du programme.

PRESCRIPTION 4 Le cahier d'exercices au deuxième cycle

Le seul cahier d'exercices pouvant être reconnu comme matériel de base, s'adresse aux enfants du deuxième cycle et comprend des cartes muettes ou semi-muettes du Québec et du Canada. A ces cartes peuvent s'ajouter des feuilles quadrillées (pour construire des graphiques).

2.1.3 LE ROLE DE L'ATLAS (matériel de classe d'usage individuel)

L'atlas est un outil pédagogique (un recueil de cartes, de planches, de graphiques, de cartogrammes, de pictogrammes, de photos,

de dessins) qui permet à l'élève de procéder à l'analyse géographique d'un territoire. Cette analyse se fait dans le temps et dans l'espace; elle a pour but de mieux comprendre la relation de l'être humain avec son milieu.

L'atlas devient un outil pertinent lorsqu'on se met à faire l'analyse d'un espace non-vécu, d'un espace "raisonné", c'est-à-dire d'un espace qu'on doit se représenter (par des cartes, des photos, etc.).

C'est donc au deuxième cycle du primaire que l'atlas doit commencer à être utilisé puisque c'est à ce moment-là que l'enfant est invité à comprendre et à analyser un espace "raisonné" (le Québec, le Canada). L'atlas, au deuxième cycle du primaire, aidera l'enfant à comprendre, grâce à un recueil de cartes, de planches, de photos, etc., la notion de mosaïques que représentent une ville et ses quartiers, une région et ses sous-régions, une province et ses régions, un pays et ses provinces.

2.1.4 LE ROLE DU MATERIEL DE CLASSE (d'usage collectif)

Le matériel de classe est un matériel qui s'adresse à un groupe d'enfants. En sciences humaines, certaines cartes murales, quelques photos de grandes dimensions (d'environ 40 cm X 60 cm) et le globe terrestre devraient être considérés comme du matériel de classe absolument indispensable. Ce matériel permet aux enfants:

- d'avoir une idée plus juste de certains éléments (par exemple: le globe terrestre permet à l'enfant de se faire une idée plus exacte de la forme de la terre et de la place réelle occupée par les terres et les océans);

- de mieux comprendre certains phénomènes physiques, humains, politiques (par exemple: le relief, le réseau hydrographique, la répartition de la population du Canada seront mieux compris par les enfants s'ils ont sous les yeux une carte murale du Canada où l'on peut ensemble situer, au fur et à mesure, les phénomènes dont on parle;

- d'avoir sous les yeux une référence constante (une photo de grande dimension, une carte murale peuvent être exposées de façon permanente sur les murs de la classe);

- de travailler en groupes.

2.1.5 LE ROLE DU LIVRE DU MAITRE

Le livre du maître doit être conçu pour aider l'enseignant à exercer les rôles que lui assigne le programme. En sciences humaines, il appartient au maître:

- de faciliter le contact de l'élève avec son milieu;

- d'aider l'élève à comparer son milieu à d'autres milieux;

- de créer des situations et de construire des éléments déclencheurs qui amènent l'élève à se poser des questions et à y répondre;

- de faciliter le travail de l'élève par son rôle de support, de stimulant, de guide pour l'aider à s'éveiller aux concepts de temps, d'espace et de société et à s'initier à l'histoire et à la géographie du Québec et du Canada. Le maître ne se substitue pas à l'élève; il doit lui laisser toute l'autonomie nécessaire.

2.2 CONSIDERATIONS GENERALES POUR LA PRODUCTION DU MATERIEL DIDACTIQUE DE BASE EN SCIENCES HUMAINES

2.2.1 LE MATERIEL DIDACTIQUE ET LES CHAMPS D'EXPLORATION EN SCIENCES HUMAINES

En sciences humaines au primaire, on étudie la "réalité d'un milieu" sous divers aspects: géographique, social, économique et historique.

Le milieu que l'enfant étudie "s'agrandit" tout au long du cours primaire.

2.2.1.1 Au premier cycle

Au premier cycle, les champs d'exploration couvrent le "milieu local" de l'enfant. L'expression "milieu local" désigne l'ensemble de la localité (ville ou village).

Cependant en ce qui concerne la plupart des objectifs du programme, le "milieu local" se réduit à l'espace dans lequel l'enfant devrait être capable de se déplacer, de façon autonome, à la fin de ce cycle: c'est le "milieu local restreint". Cet espace est constitué du voisinage immédiat de l'enfant auquel s'ajoutent progressivement les divers lieux fréquentés habituellement par l'enfant: parc, église, épicerie, etc.

Dans les régions rurales, le "milieu local" et le "milieu local restreint" peuvent souvent correspondre à une seule et même réalité.

En milieu urbain, le "milieu local restreint" s'assimile parfois à la paroisse ou au quartier; parfois même l'un et l'autre sont trop vastes pour constituer un espace que l'enfant peut parcourir à pied. Il incombera donc aux autorités locales de délimiter un "milieu local restreint" correspondant le plus fidèlement possible au vécu des enfants de chacune des écoles d'une localité.

Au premier cycle, c'est donc d'abord le milieu proche de l'enfant qui fournit toute la richesse et toute la variété des réalités observables pour atteindre les objectifs obligatoires du programme.

PRESCRIPTION 5 Réalités locales touchées au premier cycle

Le matériel didactique au premier cycle devra aider l'enfant à s'engager dans une exploration de ses réalités locales.

Le matériel didactique à créer ne saura donc prétendre se substituer au grand livre ouvert sur les réalités propres à chaque milieu. Il viendra cependant aider l'enfant à explorer les réalités locales, de manière à mieux les comprendre. Ce matériel devrait donc fournir à l'enfant les moyens:

a) d'observer avec attention les réalités locales;

b) de les questionner;

c) de les interrelier.

2.2.1.2 Au deuxième cycle

Au deuxième cycle du primaire le programme invite l'enfant à:

- s'initier à la géographie du Québec et du Canada;
- s'éveiller aux caractéristiques ethniques et culturelles du Québec et du Canada;
- s'éveiller aux réalités économiques du Québec et du Canada;
- s'éveiller aux manifestations et au fonctionnement de la démocratie dans la société;
- s'initier à l'histoire du Québec et du Canada.

A la fin du deuxième cycle, on veut donc amener l'enfant à comprendre un espace "raisonné" (le Québec, le Canada) alors qu'au premier cycle il a surtout exploré un espace "vécu" (son milieu local).

L'enfant ne peut passer directement de l'étude d'un espace "vécu" à celle d'un espace "raisonné". Le programme propose donc un champ d'étude intermédiaire entre la localité et l'espace québécois et canadien: la région. Ce champ d'étude est plus riche et plus varié que celui de la localité.

Il permet à l'enfant de prendre conscience de l'ensemble physique et humain dont sa localité fait immédiatement partie avant de le lancer dans un espace à une toute autre échelle.

Le matériel didactique au deuxième cycle devra donc tenir compte que l'enfant arrivera progressivement à comprendre un espace "raisonné".

PRESCRIPTION 6 Le Québec et le Canada au deuxième cycle

Le matériel didactique au deuxième cycle devra permettre une exploration du Québec et du Canada en partant du vécu de l'enfant et en s'y référant constamment.

PRESCRIPTION 7 La région doit être traitée au deuxième cycle

Le matériel didactique au deuxième cycle devra fournir des pistes pour permettre à l'enfant de comprendre sa région, espace qui lui permet de faire le pont entre sa localité et le grand territoire québécois et canadien.

2.2.2 LA NECESSITE D'UNE APPROCHE INTEGREE DE L'ETUDE DU REEL

Le programme de sciences humaines au primaire précise que l'on doit étudier les réalités d'un milieu dans leur globalité et leurs interrelations:

"Les sciences humaines au primaire étudient les interractions de l'homme et de son milieu; elles étudient donc les réalités physiques et humaines dans la dynamique de leurs interactions"(6).

---

(6) Ibidem, p. 15.

L'élève, tout au long du primaire, doit donc être encouragé à interroger et à mettre en relation les divers aspects des réalités observées en sciences humaines: aspects géographiques, sociologiques, économiques et historiques.

Le matériel didactique pour chacune des années du cours primaire devra donc permettre aux enfants de travailler en ce sens. Des contenus présentés par "ensembles" devraient encourager une études des réalités d'un milieu sous divers aspects.

Par exemple, au premier cycle un ensemble touchant "ma maison" pourrait être exploité de telle sorte que l'enfant soit amené à travailler:

- des aspects géographiques: localisation de la maison, lieu qu'elle occupe par rapport à l'école, type de maison en fonction du climat, etc.;
- des aspects historiques: âge de la maison, comparaison avec des maisons plus vieilles ou plus récentes, etc.;
- des aspects sociologiques: structure et rôle de la famille, occupation des gens qui habitent la maison, etc.;
- des aspects économiques: besoins des gens qui habitent la maison (nourriture, vêtement, loisirs), etc.

Ces divers aspects ne devraient pas être présentés comme une somme de faits isolés mais comme une réalités globale où toutes les composantes sont interreliées.

Très souvent cependant des ensembles touchés auront une incidence plus grande en histoire ou en géographie par exemple.

Ce qui ne devrait pas être présenté dans le matériel didactique, ce sont des ensembles qui toucheraient exclusivement ou la géographie, ou l'histoire, ou les réalités sociales.

PRESCRIPTION 8 Etude d'un milieu sous divers aspects

Le matériel didactique en sciences humaines devra toujours encourager l'étude de réalités d'un milieu sous ses divers aspects: géographiques, historiques, sociologiques, économiques dans une dynamique d'interactions de ces différents aspects.

2.2.3 LE MATERIEL DIDACTIQUE ET LA DEMARCHE D'ENSEIGNEMENT

Le programme de sciences humaines propose d'"amener l'élève à une première compréhension des réalités géographiques historiques et sociales du monde dans lequel il vit".

Il s'agit donc d'inviter l'enfant à réfléchir sur le réel en vue de le comprendre. Cette réflexion implique que l'enfant observe, interroge et compare les réalités de même que les informations et les opinions qu'il en a, afin d'apprendre à les interpréter le plus justement possible.

Pour amener l'enfant à cette première compréhension du réel, il est important de procéder par étapes sucessives d'exploration, de traitement des informations et d'échange.

L'exploration permet à l'enfant d'exprimer ses perceptions des réalités soumises à son attention et de préciser les piste d'information et de réflexion qu'il devrait explorer.

Le traitement des informations. C'est l'analyse des données. C'est l'étape au cours de laquelle l'enfant manipule les données recueillies, les questionne, les analyse pour tenter d'en dégager toute la signification.

L'échange est la phase au cours de laquelle l'enfant communique les résultats de ses recherches, les discute, les apprécie et dégage de nouvelles perceptions.

Il serait très souhaitable que dans le matériel didactique qu'on produira pour l'élève et pour le maître, on respecte cette démarche d'enseignement qui permet à l'enfant:

- d'explorer le réel;
- de l'analyser;
- de communiquer les résultats de cette analyse.

2.2.4 LA COMPARAISON AVEC L'AILLEURS ET L'AUTREFOIS

Un certain nombre d'objectifs terminaux du programme de sciences humaines proposent de comparer les réalités d'ici et d'aujourd'hui avec des situations correspondantes d'ailleurs et d'autrefois (ex.: objectifs terminaux 2.4, 3.4 au premier cycle, 5.1, 5.7 au deuxième cycle).

Il serait important que les enfants et les enseignants aient entre les mains des outils qui leur permettent de comparer les réalités d'ici et d'aujourd'hui avec celles d'ailleurs et d'autrefois.

Le matériel qui illustrera les réalités d'ailleurs et d'autrefois devra être "signifiant" autant pour l'enfant de Saint-Irénée que pour celui de Montréal(*).

PRESCRIPTION 9 Comparaison avec l'ailleurs et l'autrefois

Le matériel didactique devra permettre aux enfants et aux enseignants de comparer les réalités de leur milieu (aujourd'hui et autrefois) à celles d'autres milieux (aujourd'hui et autrefois). Ce matériel devra se retrouver soit sous forme d'illustrations intégrées au manuel de base de l'élève, soit sous forme de photos ou d'affiches faisant partie du matériel de classe.

2.2.5 L'IMPORTANCE DES ACTIVITES DANS LE MATERIEL DIDACTIQUE

L'enseignement des sciences humaines au primaire doit aider les enfants à développer leur compréhension du monde plutôt qu'à accumuler une somme de connaissances. Pour ce faire cet enseignement doit, comme nous l'avons dit précédemment:

- éveiller les enfants aux concepts de temps, d'espace et de société;

- initier les enfants aux rudiments de l'histoire et de la géographie du Québec et du Canada;

(*) L'autrefois des Québécois ne sera pas le même pour tous. Il serait bon d'utiliser des exemples chez les Amérindiens ou immigrants pour faire comprendre que même sur le même territoire, des gens peuvent avoir un passé différent.

- habiliter les enfants à réfléchir par eux-mêmes sur le réel, avec méthode et sens critique;

- inciter les enfants à adopter et à développer des attitudes positives à l'égard de leur environnement et de leur collectivité.

Pour que cet enseignement soit efficace, l'enfant ne doit pas recevoir un cours magistral durant lequel on lui transmet, on lui dicte l'information.

C'est avant tout par le biais d'activités qui mettent l'enfant en situation de réflexion et d'apprentissage que l'on pourra poursuivre et atteindre les objectifs obligatoires du programme.

PRESCRIPTION 10 Les activités: élément indispensable

Dans le matériel didactique, c'est par le biais d'activités que l'on permettra à l'enfant de poursuivre et d'atteindre les objectifs obligatoires du programme.

Nous spécifierons aux deux points suivants (2.2.5.1 et 2.2.5.2) un ensemble d'activités qui devraient permettre aux enfants du primaire d'atteindre les objectifs du programme tout en respectant la philosophie.

Au point 2.2.5.1 les activités seront vues en fonction de la compréhension que les enfants doivent avoir des concepts de temps, d'espace et de société et de l'extension qu'on doit leur donner au primaire.

Au point 2.2.5.2, les activités seront vues en fonction d'habiletés à développer en sciences humaines au primaire.

Cette nomenclature circonscrit un contenu minimal à partir duquel les auteurs pourront évidemment concevoir d'autres activités.

2.2.5.1 Les activités et l'éveil aux concepts

2.2.5.1.1 L'éveil au concept de temps

L'éveil au concept de temps(*) vise à aider l'enfant à se situer dans son temps vécu d'abord, puis par rapport à un temps plus lointain dont il ne reste que des traces, le temps historique.

Au premier cycle du primaire, l'enfant est d'abord appelé à se situer dans son temps vécu (objectifs terminaux 2.1, 2.2, 2.3). Il doit cependant se situer peu à peu par rapport à un temps un peu plus lointain (objectifs terminaux 2.4, 2.5).

PRESCRIPTION 11 Activités pour éveiller au concept de temps

Le matériel didactique au premier cycle du primaire devra fournir des activités qui permettront à l'enfant de mieux comprendre le concept de temps. Ces activités devront d'abord faire appel au temps vécu de l'enfant et ensuite le situer progressivement par rapport à un temps plus lointain.

(*) N.B.: Il y aurait lieu de faire voir aux enfants que le découpage du temps peut varier selon les occupations et modes de vie des gens et selon leur origine ethnique.

Au deuxième cycle du primaire, les enfants sont invités à tenter de comprendre des événements plus éloignés dans le temps (par exemple: objectifs terminaux 5.1 à 5.8). Cette compréhension se fera cependant plus facilement si les enfants sont appelés à comparer des faits du passé avec ceux qu'ils vivent dans le présent.

PRESCRIPTION 12 Activités et "temps historique"

Le matériel didactique au deuxième cycle du primaire devra fournir des activités qui aideront les enfants à s'éveiller au temps historique, en maintenant le plus possible un rapport avec leur vécu actuel.

2.2.5.1.2 L'éveil au concept d'espace

L'éveil au concept d'espace vise à aider l'enfant à se situer dans l'espace et à se le représenter. L'éveil au concept d'espace devrait permettre à l'enfant:

- de repérer divers éléments dans un paysage (situer des éléments les uns par rapport aux autres; situer des éléments en fonction des points cardinaux, etc.);

- d'apprendre à relier divers éléments d'un paysage (concentration de population en fonction d'un re-

lief; liens entre climat, types de culture, et économie d'un pays; etc.);

- de s'orienter dans un espace vécu;

- de représenter les divers éléments physiques humains, économiques, sociologiques d'un paysage (par le dessin, la carte, la maquette, etc.).

Cet éveil au concept d'espace se fera par le biais du milieu local de l'enfant au premier cycle, alors qu'au deuxième cycle l'étude de la région, du Québec et du Canada permettront de poursuivre cet éveil(*).

PRESCRIPTION 13 Activités et concept d'espace

Le matériel didactique devra fournir des activités qui permettront à l'enfant de s'éveiller au concept d'espace tout au long du cours primaire.

2.2.5.1.3 L'éveil au concept de société

Cet éveil propose à l'enfant de prendre conscience des rapports sociaux et économiques des groupes auxquels il appartient (société familiale, locale, québécoise, canadienne).

L'étude de ces rapports sociaux fait appel à d'autres concepts, soit ceux de:

(*) Le concept d'espace peut être très différent pour un enfant vivant dans un village de pêcheurs et celui vivant dans le Nord québécois: les points de repère peuvent varier. Des exemples pourraient être pris dans le milieu amérindien.

- culture - (manières de vivre qui répondent aux besoins d'une collectivité);

- patrimoine - (produits édifiés au cours des siècles);

  - (modalités des liens qui se nouent entre les hommes dans un espace culturel donné);

- démocratie - (ensemble des principes, des droits, des règles qui s'inspirent des valeurs démocratiques de liberté, de justice et d'égalité);

- économie - (réalités observables de l'ordre de la production, de l'échange et de la consommation).

PRESCRIPTION 14 Activités et concept de société

Le matériel didactique devra fournir des activités qui permettront aux enfants de prendre conscience des rapports sociaux des groupes auxquels ils appartiennent. Au premier cycle, les activités toucheront surtout la société familiale et locale, alors qu'au deuxième cycle elles s'étendront à la société québécoise et canadienne.

2.2.5.2 Les activités et le développement des habiletés

En sciences humaines, comme dans bien d'autres domaines, l'enfant apprend à penser en observant, en interrogeant, en comparant, en classifiant, en tentant d'établir des relations et de faire ses propres synthèses. Tout ceci constitue ce que nous appelons le développement d'habiletés intellectuelles.

L'apprentissage des sciences humaines exige en plus de recourir à un certain nombre de techniques telles la lecture de cartes, la lecture de graphiques, l'orientation dans l'espace et la représentation du temps. Ces divers savoir-faire sont des habiletés techniques.

Le développement des habiletés intellectuelles et techniques en sciences humaines au primaire ne doit cependant pas être vu comme une fin en soi. Il doit au contraire s'intégrer aux situations d'apprentissage.

2.2.5.2.1 Les activités et le développement des habiletés intellectuelles

Développer les habiletés intellectuelles de l'enfant, c'est lui permettre:

- d'observer: c'est-à-dire voir, sentir, goûter, entendre les divers éléments d'une réalité (observation directe) ou de sa représentation (observation indirecte);

- de comparer: c'est-à-dire dégager les ressemblances et les différences de divers éléments mis côte à côte;

- d'établir des relations: c'est-à-dire établir des rapports entre les éléments d'une même réalité et entre diverses réalités;

- de faire la synthèse: c'est-à-dire relier les éléments analysés en un tout cohérent.

PRESCRIPTION 15 Activités et habiletés intellectuelles

Le matériel didactique devra offrir des activités qui permettront de développer les habiletés intellectuelles de l'enfant telles que décrites précédemment.

2.2.5.2.2 Les activités et le développement des habiletés techniques

Les habiletés techniques à développer en sciences humaines au primaire sont les suivantes:

- l'utilisation de la carte: apprendre à décoder progressivement la représentation cartographique d'un espace (légende, échelle) et à reproduire sur un plan ou une carte divers éléments étudiés et ce, avec les symboles appropriés;

- l'orientation dans l'espace: apprendre à se situer dans l'espace à l'aide de points de repère et de points cardinaux; apprendre également à situer sur une carte géographique un lieu par rapport à un autre;

- l'utilisation de graphiques: apprendre à lire et à reproduire des données sous forme de tableaux et de graphiques;

- la représentation du temps: apprendre à situer une période de temps en utilisant les bases de mesure du temps (heure, jour, année, etc.); apprendre à situer des événements les uns par rapport aux autres (sur une ligne du temps par exemple).

PRESCRIPTION 16 Activités et habiletés techniques

Le matériel didactique devra suggérer des activités qui permettront aux enfants de développer les habiletés techniques propres aux sciences humaines au primaire telles que décrites précédemment.

2.2.6 LE ROLE DES TEXTES D'INFORMATION

L'information dans le matériel didactique viendra aider l'enfant et l'enseignant à mieux comprendre divers aspects du programme.

2.2.6.1 L'information s'adressant à l'enfant

Les textes d'information s'adressant aux enfant pourront:

- définir certains termes (lac, colline, passé, famille, consommation, etc.);
- décrire des outils utilisés en sciences humaines (carte, graphique, boussole, etc.);
- raconter des événements passés sous forme de récits d'époque, de chansons, etc. (les voyages de Jacques Cartier, la vie du coureur de bois en Nouvelle-France au 18^{e} siècle, etc.).

Le but de l'information adressée directement à l'enfant est de mieux lui faire comprendre les réalités de son milieu. Cette information sera donc simple, claire, ramassée dans de courts textes. L'enfant doit aussi savoir qu'il n'a pas à l'apprendre par coeur.

PRESCRIPTION 17 Rôle de l'information

L'information qui s'adresse à l'enfant dans le matériel didactique doit être là pour aider cet enfant à mieux comprendre les réalités de son milieu et à les comparer à celles d'autres milieux (aujourd'hui et autrefois). Elle ne doit pas être présentée comme étant à mémoriser.

2.2.6.2 L'information s'adressant à l'enseignant

L'enseignant au primaire est un généraliste. Il faut donc lui donner les moyens de transmettre aux enfants les éléments de contenu jugés importants pour atteindre avec les enfants les objectifs du programme.

Il ne s'agit donc pas de référer l'enseignant à des ouvrages de base d'histoire, de géographie, d'économique ou de sociologie pour son enseignement hebdomadaire. Le matériel didactique devrait plutôt lui fournir les notions essentielles pour travailler adéquatement les sciences humaines pour une année donnée.

PRESCRIPTION 18 L'information au maître

Le matériel didactique de base doit fournir à l'enseignant les notions essentielles qui lui permettront d'aider les enfants à poursuivre et à atteindre les objectifs de programme.

2.3 CONSIDERATIONS SPECIFIQUES SE RAPPORTANT AU MANUEL DE L'ELEVE

2.3.1 CRITERES DE TYPE FORMEL

2.3.1.1 Un manuel pour chaque année du primaire

L'enfant doit travailler les sciences humaines de la première à la sixième année. Il serait important qu'on

produise un manuel différent pour chacune des années du cours primaire. Ce manuel constituera un élément de variété et de nouveauté qui n'est pas sans avoir quelque incidence sur la motivation de l'élève. Un manuel couvrant plus d'une année risquerait aussi d'avoir des dimensions trop imposantes, ce qui pourrait en limiter la maniabilité tout en créant une impression de surcharge chez l'élève.

PRESCRIPTION 19 Un manuel de l'élève pour chaque année

On devra produire un manuel de l'élève pour chacune des années du primaire.

Afin d'éliminer toute confusion dans l'ordre d'utilisation des manuels qui devront tous faire partie d'une collection (une collection de trois manuels au premier cycle et une autre collection de trois manuels au deuxième cycle), il y aura lieu d'identifier sur la couverture de chaque manuel, le titre de la collection et le titre du manuel. Au verso de la couverture il y aurait lieu d'indiquer l'année d'enseignement visée par ce manuel au Québec.

PRESCRIPTION 20 Identification du manuel de l'élève

On indiquera sur la page couverture de chaque manuel, le titre de la collection et le titre de ce manuel dans la collection. Au verso de la couverture, on indiquera l'année d'enseignement visée par ce manuel au Québec.

2.3.1.2 Un manuel bien structuré

Il serait intéressant que, pour chacune des années, le manuel présente une certaine variation de l'agencement et de la présentation de son contenu. On évitera aussi de recourir à la même structure de présentation d'une section à l'autre d'un même manuel.

2.3.1.3 Répartition de la matière

Il reviendra aux éditeurs et aux auteurs de procéder à un découpage, par année, du contenu de chaque cycle du primaire, tel que circonscrit dans le programme, et de répartir ce contenu à l'intérieur des manuels de l'élève.

On veillera cependant à ce que le manuel conçu pour l'une ou l'autre des années du cycle, concoure à assurer l'atteinte des objectifs prévus pour ce cycle.

On peut imaginer que la répartition du contenu de chaque cycle en trois manuels-années se fasse selon une progression allant du plus simple au plus complexe et du plus concret au plus abstrait.

Signalons cependant ici que le programme propose une répartition-type. Il serait tout à fait avantageux de s'en inspirer.

Rappelon enfin que l'ensemble des trois manuels couvrant un cycle donné doit traiter de tous les objectifs obligatoires du programme prévu pour ce cycle.

PRESCRIPTION 21 Objectifs traités dans le manuel de l'élève

L'ensemble des trois manuels-années de chaque cycle du primaire devra traiter de tous les objectifs obligatoires (tous les objectifs généraux, tous les objectifs terminaux et les objectifs intermédiaires accompagnés d'un astérisque) du programme prévu pour ce cycle.

2.3.1.4 Un manuel résistant et réutilisable

Le manuel de l'élève devra être assez résistant pour être réutilisé durant un certain nombre d'années.

De plus, afin de préserver le caractère réutilisable du manuel, on invitera l'élève à inscrire ses observations, ses résultats d'enquête, à réaliser toute activité de dessin ou de communication écrite à l'intérieur d'un cahier d'activités (de type fourre-tout) indépendant du manuel lui-même.

PRESCRIPTION 22 Résistance du manuel de l'élève

Le manuel de l'élève devra être résistant afin qu'il puisse se prêter à maintes réutilisations et ce, sur une période s'échelonnant sur le plus grand nombre d'années possible. (La couverture et les feuilles du manuel ne devront pas se détacher facilement; les pages devront résister à de fréquentes manipulations).

2.3.1.5 Un manuel avec une table des matières détaillée

La table de matières est un élément important dans le manuel de l'élève. Elle doit être détaillée. De plus la facture et le contenu de la table des matières devront être adaptés à chaque année du primaire.

PRESCRIPTION 23 Table des matières du manuel de l'élève

Le manuel de l'élève devra contenir une table de matières qui offre à l'élève un aperçu complet du contenu (titre des divisions, des chapitres, identification des thèmes touchés, etc.) et lui permet de se repérer facilement et rapidement.

2.3.1.6 Un manuel attrayant

On concevra un manuel attrayant (procédés typographiques, illustrations, encadrement, mise en page, etc.) dans lequel on n'hésitera pas à intégrer certains éléments d'humour (bandes dessinées, jeux de mots, anecdotes amusantes, personnages humoristiques, etc.).

On amènera les élèves à réaliser des activités avec toute la précision nécessaire mais on veillera également à assurer un climat de détente.

Le texte du manuel, qu'il soit sous forme de consignes, d'explications, de questions, d'informations, sera conçu en tenant compte du niveau de développement linguistique de l'élève.

On évitera d'introduire dans le manuel de l'élève (particulièrement au premier cycle) des termes susceptibles d'engendrer des difficultés de compréhension.

2.3.2 CRITERES DE TYPE DIDACTIQUE

A la prescription 9 nous précisions que l'enfant atteindra les objectifs du programme par le biais d'activités.

PRESCRIPTION 24 Le contenu du manuel: surtout des activités

Le contenu du manuel de l'élève devra être principalement constitué d'un ensemble d'activités sur lesquelles on greffera des informations et des illustrations.

PRESCRIPTION 25 Répartition du contenu du manuel

Afin de favoriser adéquatement l'atteinte des objectifs du programme de sciences humaines au primaire le contenu du manuel de l'élève devra se conformer en gros à la pondération suivante:

- Au premier cycle:
  (en première et deuxième année)
  - 70 à 80% du contenu devra être réservé aux activités;
  - 20 à 30% du contenu devra être réservé à l'information;

  (en troisième année)
  - on peut progressivement augmenter l'information par rapport à la première et la deuxième année.

- Au deuxième cycle:
  - 50% du contenu devra être réservé aux activités;
  - 50% du contenu devra être réservé à l'information.

N.B.: Une partie de l'information et des activités devront être présentées sous forme d'illustrations.

PRESCRIPTION 26 Répartition du contenu écrit et des illustrations du manuel

Afin de permettre aux enfants de comprendre et de s'intéresser aux sciences humaines au primaire, le contenu écrit et les illustrations du manuel de l'élève devront se conformer approximativement à la pondération suivante:

- le contenu écrit, de 20% qu'il devra être en première année, passera à 50% en sixième année;

- par conséquent, les illustrations qui devront occuper 80% du manuel en première année n'en occuperont plus que 50% en sixième année.

Nous allons dans les pages suivantes, dégager un certain nombre de critères concernant les activités, les informations et les illustrations.

2.3.2.1 Les activités

2.3.2.1.1 Critères concernant les deux cycles

PRESCRIPTION 27 Activités réalisables n'importe où au Québec

Le manuel de l'élève s'adresse à tous les enfants du Québec. Les activités du manuel devront être réalisables dans n'importe quel coin du Québec.

PRESCRIPTION 28 Activités qui intégrent divers apprentissages

Les activités devront, autant que possible, présenter des réalités sous plusieurs aspects (géographique, historique, etc.) et y intégrer l'acquisition d'attitudes et d'habiletés intellectuelles et techniques.

De plus, les activités devront permettre aux enfants de travailler seuls ou en groupe.

PRESCRIPTION 29 Activités individuelles et collectives

Le manuel de l'élève proposera certaines activités que l'enfant pourra réaliser seul, d'autres en petit groupe et enfin d'autres en grand groupe.

Certaines activités devront être conçues pour permettre à l'enfant et à l'enseignant de faire le point sur les apprentissages réalisés en sciences humaines pour une période donnée.

PRESCRIPTION 30 Activités-synthèses

On répartira dans le manuel de l'élève un certain nombre d'activités-synthèses qui permettront à l'enfant de faire le point sur les apprentissages réalisés au cours de ses activités en sciences humaines.

Les activités dans le manuel de l'élève sont là finalement pour permettre à l'enfant d'atteindre l'objectif global du programme de sciences humaines qui est d'"amener l'élève à une première compréhension des réalités sociales, géographiques, et historiques du monde dans lequel il vit". De cet objectif global découlent les objectifs généraux, terminaux et intermédiaires. Ces objectifs devraient être regroupés sous des thèmes à l'intérieur desquels on retrouve les activités.

Les activités, clairement reliées aux thèmes, devraient être introduites par le biais de mises en situation concrètes et proches des intérêts des enfants. Ces mises en situation devraient attirer l'attention des enfants sur divers aspects de leur milieu et les stimuler à amorcer les activités suggérées dans le manuel.

2.3.2.1.2 Critères concernant le premier cycle

PRESCRIPTION 31 Activités et milieu touché au premier cycle

Les activités devront permettre à l'enfant de s'éveiller aux concepts de temps, d'espace et de société par le biais de son milieu local (milieu immédiat, milieu local restreint, milieu local "un peu moins restreint").

Dès le premier cycle du primaire, l'apprentissage des sciences humaines nécessite le développement de certaines habiletés techniques en fonction de:

- la représentation spatiale
  - représenter un objet et un espace horizontalement et verticalement;
  - être capable d'associer un objet réel et sa schématisation;
  - décoder les signes conventionnels élémentaires utilisés sur les cartes et plans disponibles dans le milieu de l'enfant;
  - s'initier à l'usage du globe terrestre (différencier les mers des continents, etc.);

- la localisation spatiale
  - associer les points cardinaux aux positions du soleil durant la journée;
  - situer des lieux les uns par rapport aux autres en fonction des points cardinaux;
  - identifier les quatre points cardinaux sur une carte;

- la distance
  - comparer des distances sur le terrain (plus loin, etc.);
  - comparer des distances sur un plan ou une carte (aussi loin, plus loin, etc.);

- la représentation du temps
  - lire des tableaux simples;
  - lire des graphiques linéaires;

- divers
  - identifier des pièces de monnaie et de papier-monnaie entre un cent et dix dollars.

Ces habiletés techniques permettront à l'enfant de mieux atteindre bon nombre d'objectifs obligatoires du programme. Ces habiletés techniques s'acquièrent en permettant à l'enfant de faire des exercices répétés et gradués.

PRESCRIPTION 32 Activités et habiletés techniques au premier cycle

Les activités devront permettre aux enfants de développer les habiletés techniques nécessaires pour poursuivre et atteindre les objectifs obligatoires du programme.

PRESCRIPTION 33 Activités et habiletés intellectuelles au premier cycle

Dès le premier cycle, les activités devront concourir à développer les habiletés intellectuelles de l'enfant en l'encourageant à observer, à comparer, à classifier, à établir des relations simples et à faire de petites synthèses.

2.3.2.1.3 Critères concernant le deuxième cycle

Au deuxième cycle du primaire, on veut initier l'enfant à l'histoire et à la géographie du Québec et du Canada. Cette initiation est une première familiarisation avec quelques éléments de l'histoire et de la géographie qui incluent ici les dimensions sociologique et économique de l'étude des réalités humaines. C'est en quelque sorte le prolongement de l'éveil aux concepts temps, espace et société amorcé au premier cycle.

L'enfant est donc appelé à comprendre un espace, un temps, une société qui débordent largement le milieu local. Il faudra donc l'y amener progressivement tout en lui permettant de s'appuyer sur la connaissance de son milieu local.

PRESCRIPTION 34 Activités et milieu touché au deuxième cycle

Les activités devront permettre à l'enfant de s'initier à l'histoire et à la géographie du Québec et du Canada en le référant à son milieu.

Les habiletés techniques à développer au deuxième cycle sont les suivantes en fonction de:

- la représentation spatiale
  - reconnaître la forme et la localisation du Québec, du Canada et de l'Amérique du Nord sur une carte muette et un globe;

- lire la légende d'une carte;

- la localisation spatiale

  - indiquer la position d'un lieu par rapport à un autre en fonction des points cardinaux et intermédiaires sur le terrain et sur une carte;

  - exprimer sur une carte les directions entre deux points en utilisant les points cardinaux et intermédiaires (ex.: le Saint-Laurent coule en direction nord-est);

  - indiquer les pôles, l'équateur, les hémisphères sur un globe et un planisphère;

- la distance

  - lire et utiliser l'échelle graphique d'une carte;

- la représentation graphique

  - lire des données présentées sous forme de tableaux ou de graphiques linéaires et de surface;

- la représentation du temps

  - utiliser le siècle comme base de mesure;

  - lire une ligne du temps.

Tout comme au premier cycle, ces habiletés techniques deviennent importantes pour atteindre les objectifs obligatoires du programme.

PRESCRIPTION 35 Activités et habiletés techniques au deuxième cycle

Les activités au deuxième cycle devront permettre aux enfants de développer les habiletés techniques nécessaires pour atteindre les objectifs obligatoires de ce cycle.

2.3.2.2 Les informations

PRESCRIPTION 36 Informations reliées au programme

Il sera important de retrouver des informations dans le manuel de l'élève qui permettront de mieux comprendre certains éléments du programme (définitions, descriptions et illustrations d'objets techniques, récits historiques, etc.).

Il ne s'agit cependant pas de plaquer en vrac des contenus de connaissances à assimiler. De la même manière, on évitera de concevoir le manuel de l'élève comme une encyclopédie.

Une telle approche contredirait l'esprit du programme qui préconise plutôt la construction de connaissances par

l'enfant en examinant attentivement et continuellement les réalités du milieu. Ce cheminement permet à l'enfant d'accéder à diverses connaissances par le biais d'observations, d'enquêtes, de visites, etc.

Les informations contenues dans le manuel de l'élève devraient plutôt être présentées comme déclencheurs d'activités, comme des moyens de stimuler, d'orienter et d'entretenir l'intérêt des enfants, tout en éveillant leur curiosité.

En première et en deuxième année, les informations devraient être formulées à l'intérieur de courtes phrases.

Vers le milieu de la deuxième année et en troisième année, la présentation d'informations pourraient donner lieu à de court textes (un ou deux petits paragraphes).

Au deuxième cycle, les contenus d'information pourraient faire l'objet de textes un peu plus longs.

Le contenu réservé à l'information pour l'ensemble du manuel devra se conformer à la pondération spécifiée antérieurement à la prescription 23.

Il serait important de relier un certain nombre d'informations à des illustrations de tout genre, afin d'assurer une compréhension globale de leur contenu. On devrait accorder un soin particulier à cet aspect dans les manuels du premier cycle.

2.3.2.3 Les illustrations

2.3.2.3.1 Les illustrations aux deux cycles

Les illustrations (photos, dessins, graphiques, cartes, etc.) devront occuper une partie importante du manuel de l'élève (de 80% au début du premier cycle à 50% au deuxième cycle).

Il sera intéressant de varier la composition et la disposition des illustrations afin d'offrir aux enfants un manuel dont la mise en page soit diversifiée et vivante.

Les illustrations pourront servir de déclencheurs et de support aux nombreuses activités suggérées dans le manuel et motiver les enfants à s'impliquer dans ces activités.

Elles pourront parfois jouer un rôle explicatif. Ainsi, par exemple, des séquences de photos ou de dessins pourront aider l'enfant à comprendre une définition, à situer un événement, à utiliser un instrument. Dans ce cas, on ne devrait pas hésiter à faire appel au dessin fantaisiste ou humoristique sans toutefois tomber dans l'exagération.

Parfois, elles pourront permettre aussi à l'élève de découvrir des facettes de la réalité que les activités contenues dans le manuel pourraient difficilement lui faire découvrir (comparer un paysage d'ailleurs avec son milieu local par exemple).

2.3.2.3.2 Les illustrations au premier cycle

On devra accorder une importance particulière à l'illustration dans les manuels de première et de deuxième année. A ce stade, les enfant lisent encore peu et les illustrations se substituent en quelque sorte aux textes d'information que l'on insérera dans les manuels d'années plus avancées. Les illustrations peuvent également faciliter la compréhension de certaines consignes et activités en permettant aux enfants d'en visualiser le contenu.

Nous dresserons une liste d'illustrations indispensables pour atteindre certains objectifs obligatoires du programme au premier cycle.

Les illustrations sont regroupées en fonction des objectifs terminaux du cycle.

PRESCRIPTION 37 Liste des illustrations au premier cycle

On devra retrouver dans le manuel de l'élève de premier cycle les illustrations suivantes et ce en fonction de la répartition des objets d'étude que les auteurs feront:

Objectif terminal 1.1:

- photos ou dessins sur lesquels on voit:
  - des éléments physiques simplement représentés (lac, rivière, plaine, colline, montagne, forêt, zone défrichée);

- des éléments humains

  . milieu urbain, milieu rural;
  . routes et ponts;
  . zones résidentielles, industrielles, commerciales;
  . espaces verts aménagés et non-aménagés;
  . maisons privées et édifices publics;
  . villages côtiers, villages forestiers;
  . zones d'activités de subsistance (ex.: villages inuit);
  . différents types culturels.

Objectif terminal 1.3:

- cartes simples imaginaires représentant une portion de ville ou de village, à petite échelle avec signes conventionnels élémentaires;
- photos ou dessins d'objets à l'horizontale et à la verticale.

Objectif terminal 1.5:

- photos d'ailleurs permettant d'observer
  - des manifestations de divers types de climat;
  - une végétation différente;
  - un habitat différent;
  - des noeurs différentes.

Objectif terminal 2.4:

- photos de personnes en action:
  - enfant;
  - adulte;
  - vieillard;

- photos ou dessins
  - d'anciens appareils ménagers;
  - d'anciens véhicules;
  - d'anciens jouets;
  - etc.

Objectif terminal 2.5:

- photos ou dessins:
  - montrant une scène d'autrefois en milieu urbain, en milieu rural, en milieu côtier ou en milieu isolé.

Objectif terminal 3.1:

- photo ou dessin de l'histoire d'un bien de consommation.

Objectif terminal 3.2:

- photo permettant de voir des enfants participant à la vie culturelle ou sociale des groupes dont ils sont membres.

Objectif terminal 3.4:

- photos ou dessins permettant d'observer des groupes sociaux:
  - d'ici;
  - d'ailleurs (dans le monde);
  - de maintenant;
  - d'autrefois (à l'époque des parents et des grands-parents);

N.B. Les groupes sociaux devraient être vus:

- dans la vie familiale quotidienne;
- au travail;
- dans les fêtes;
- dans les loisirs(*).

2.3.2.3.3 Les illustrations au deuxième cycle

Au deuxième cycle, la carte prend une part plus importante dans les illustrations du manuel de l'élève.

Nous dresserons ici une liste de photos, cartes et dessins indispensables pour atteindre les objectifs terminaux de deuxième cycle et qui devront se retrouver dans le manuel de l'élève.

PRESCRIPTION 38 Les illustrations dans le manuel de deuxième cycle

On devra retrouver dans le manuel de l'élève du deuxième cycle les illustrations suivantes et ce en fonction de la répartition des objets d'étude que les auteurs feront:

PHOTOS OU DESSINS

Objectifs terminaux 1.1 et 1.2:

- photos ou dessins permettrant de voir:
  - les différentes formes de terrains;

(*) Inclure des activités de subsistance: pêche, chasse, piégeage.

- la végétation;
- le climat;

  ceci en fonction de l'altitude, la latitude et l'éloignement de la mer.

Objectif terminal 1.3:

- traits physiques et humains:
  - du Bouclier canadien;
  - des Appalaches;
  - de la vallée du Saint-Laurent;
- paysages physiques et humains, des différentes parties du Canada:
  - côte atlantique;
  - Ontario (sud);
  - Prairies;
  - Rocheuses;
  - Grand Nord;
- paysages d'ailleurs dans le monde:
  - zones rurales;
  - zones urbaines;
  - zones non habitées;
  - zones de nomadisme.

Objectif terminal 2.1:

- graphiques sur:
  - composition ethnique de la population du Québec (y compris les Amérindiens);
  - composition ethnique de la population du Canada (y compris les Amérindiens).

Objectif terminal 2.2:

- graphique comparant les populations (en nombre) du Québec, du Canada, de l'Amérique du nord et du monde.

Objectif terminal 2.3:

- photos ou dessins d'éléments architecturaux d'inspiration:
  - française;
  - anglaise;
  - américaine;

  (éléments que l'on retrouve au Québec).

Objectif terminal 2.4:

- photos permettant de voir les différences entre les genres de vie en pays industrialisés et sous-industrialisés.

Objectif terminal 3.2

- graphiques sur:
  - l'importance des ressources naturelles;
  - la production;

  (au Québec et au Canada).

Objectif terminal 5.1:

- photos ou dessins d'éléments permettant aux enfants de comprendre:
  - divers changements technologiques de la fin du 19^{e} siècle à aujourd'hui;

- les conditions de vie en milieu urbain à la fin du 19e siècle;
- les conditions de vie en milieu rural à la fin du 19e siècle;

Objectif terminal 5.3:

- scène de vie traditionnelle de familles amérindiennes au 17e siècle (iroquoïen, algonquien);
- scène de vie quotidienne d'une famille amérindienne au 20e siècle;
- scène de vie quotidienne d'une famille inuit au 19e siècle;
- scène de vie quotidienne d'une famille inuit au 20e siècle;

N.B. Les illustrations devront permettre de voir les Amérindiens et les Inuits non seulement comme des ancêtres mais comme des peuples vivants, en évolution. Il sera important aussi d'illustrer leur culture autrement que par des objets (comme des raquettes par exemple).

Objectif terminal 5.5:

- scènes de vie quotidienne des gens de la Nouvelle-France au 18e siècle (coureur de bois, missionnaire, habitant).

Objectif terminal 5.6:

- graphiques sur la composition ethnique de la population du Québec (incluant les Amérindiens):

- en 1763;
- en 1790.

CARTES

Objectifs terminaux 1.1 à 1.6 et 5.1, 5.4 et 5.8:

- carte physique et politique:
  - du Québec;
  - du Canada;
  - du monde.

Objectif terminal 1.6:

- cartogramme de superficie du Canada et du monde.

Objectifs terminaux 1.3, 2.1 et 2.2:

- carte de répartition de la population (Québec, Canada, monde) sous forme de cartogrammes.

Objectifs terminaux 3.1 et 3.2:

- carte de voies de communication au Canada (chemin de fer, route, voie maritime, réseau aérien).

Objectif terminal 3.2:

- carte des principales ressources naturelles et matières premières au Québec et au Canada.

Objectif terminal 5.1:

- carte politique de la Nouvelle-France au milieu du 18^{e} siècle (avec quelques détails sur l'occupation du sol: routes, concentrations de population, même si certains Amérindiens étaient nomades).

Objectif terminal 5.4:

- carte de l'occupation française dans la vallée du Saint-Laurent au 17^{e} siècle.

Objectif terminal 5.6:

- carte de répartition des populations francophones, anglophones et amérindiennes du Québec en 1763 et en 1790;
- carte de la guerre de 7 ans;
- carte de répartition des populations anglophones (irlandais, américains, anglais) et francophones au Canada au 19^{e} siècle

2.4 LE MATERIEL DE CLASSE: CRITERES SPECIFIQUES

2.4.1 CRITERES POUR QU'UN MATERIEL DE CLASSE SOIT UN MATERIEL DE BASE

Si nous nous référons à la définition même de matériel didactique de base, définition que nous retrouvons dans ce devis à la page 1, nous constatons qu'il peut exister un matériel de classe d'usage collectif considéré comme du matériel didactique de base.

En sciences humaines au primaire, les enseignants et les enfants devraient pouvoir disposer du matériel de classe suivant:

- un globe terrestre (aux deux cycles);
- certaines cartes murales (deuxième cycle);

- des photographies aériennes (au deux cycles);
- des photos, affiches ou dessins de grandes dimensions (aux deux cycles);
- des stencils de quelques cartes (au deuxième cycle);
- un atlas (pour le deuxième cycle).

L'atlas n'est pas à proprement parler un matériel d'usage collectif; il est plutôt d'usage individuel. Toutefois il n'est pas absolument nécessaire que chaque enfant en ait un, personnellement.

L'atlas, bien qu'il ne permet pas d'atteindre l'ensemble des objectifs obligatoires du programme, reste un outil indipensable pour aider l'enfant à comprendre progressivement ce qu'est un espace "raisonné", élément essentiel pour atteindre un nombre important d'objectifs obligatoires du programme.

Nous traiterons spécifiquement de l'atlas au point 2.5.

Quant au reste du matériel de classe pré-cité, il n'est pas dans notre intention d'obliger chaque éditeur à tout le produire. D'ailleurs, une partie importante de ce matériel existe déjà:

- soit sur le marché:
  - globe terrestre;
  - cartes murales;
- soit au ministère de l'Energie et des ressources du Québec:
  - les photos aériennes.

Les cartes murales (sur le marché) nécessaires pour atteindre les objectifs obligatoires au deuxième cycle sont les suivantes:

- cartes physiques (relief et hydrographie) et politiques du Québec, du Canada, du monde;
- carte muette du Québec (avec tracé des frontières et des principaux cours d'eau);
- carte muette du Canada (avec tracé des frontières et des principaux cours d'eau).

Les photos aériennes des quartiers ou des petits villages (accessibles au ministère de l'Energie et des Ressources du Québec) aideront les enfants à passer de la vision horizontale à la vision verticale.

PRESCRIPTION 39 Lien entre matériel de classe et activités

Le matériel de classe devra être directement lié aux activités proposées dans le manuel de l'élève ou dans le livre du maître.

2.4.2 CE QUE L'ON DEVRA PRODUIRE COMME MATERIEL DE CLASSE

PRESCRIPTION 40 Matériel de classe (d'usage collectif) à produire

Le matériel de classe de base (d'usage collectif) à produire par les maisons d'éditions se limitera donc à un certain nombre de photos, dessins et affiches de grandes dimensions.

2.4.2.1 Les photos, les dessins, les affiches

Les photos, les dessins et les affiches, dans le programme de sciences humaines au primaire, sont une condition pour atteindre un grand nombre d'objectifs obligatoires.

Des photos, des dessins et des affiches accrochés aux murs de la classe peuvent être beaucoup plus grands que les illustrations dans un manuel. Cette caractéristique sera particulièrement utile quand il s'agira entre autres de faire voir à l'enfant des détails qui l'aideront à concrétiser:

- la comparaison de l'ici et l'aujourd'hui avec l'ailleurs et l'autrefois;

- les différences entre des réalités lointaines.

De plus, des photos, des dessins ou des affiches suspendus au mur de la classe pourront être exposés durant plusieurs jours, plusieurs semaines et se prêteront ainsi à une observation constante. Les enfants "apprivoiseront" les photos les dessins ou les affiches, les découvriront, les habiteront, ce qu'ils auront moins l'opportunité de faire avec les illustrations du manuel.

Nous favorisons la production de photos, de dessins ou d'affiches de grandes dimensions plutôt que les diapositives pour plusieurs raisons:

- l'usage des diapositives impose l'obscurité à une classe et pourrait parfois mal se prêter à l'animation des élèves en situation d'observation;

- le dessin, la photo ou l'affiche produits sur diapositive disparaissent à la fin d'une projection, ce qui ne sera pas le cas de la photo, du dessin ou de l'affiche suspendus, pour une longue période de temps, au mur de la classe;

- on peut de plus suspendre plus d'une photo, dessin ou affiche à la fois mais on ne peut projeter plusieurs diapositives simultanément, à moins d'utiliser plusieurs projecteurs;

- enfin le recours à la diapositive implique l'utilisation d'un appareillage qui n'est pas toujours disponible dans les écoles ou encore que les enseignants ne sont pas toujours intéressés à faire fonctionner.

2.4.2.1.1 Critères de type formel

PRESCRIPTION 41 Photos, dessins, affiches résistants et durables

Les photos, les dessins, les affiches composant le matériel de classe devront être imprimés sur un papier à texture riche ou sur un carton pour avoir une rigidité suffisante pour assurer la résistance et la durabilité du matériel.

PRESCRIPTION 42 Dimensions des photos, des dessins et des affiches

Les photos, les dessins et les affiches devront avoir des dimensions suffisamment grandes pour se prêter à une observation à distance; c'est donc dire que les photos et les images ne pourront être de dimensions inférieures à 40 cm X 55 cm.

2.4.2.1.2 Critères de type didactique

PRESCRIPTION 43 Photos, dessins, affiches (comme matériel de classe) au 1er cycle

Les photos, les dessins et les affiches qui devront nécessairement être produits comme matériel de classe au premier cycle sont les suivants:

- en rapport avec l'objectif terminal 1.3:
  - cartes imaginaires simples d'une portion de ville et d'un village, à petite échelle avec signes conventionnels élémentaires;
- en rapport avec l'objectif terminal 1.5:
  - photos d'ailleurs permettant d'observer:
    - . des manifestations de divers types de climat;
    - . une végétation différente;
    - . un habitat différent;
    - . des moeurs différentes.

Les maisons d'édition pourront produire d'autres photos, dessins ou affiches si elles le jugent à propos. Cependant ces photos, ces dessins ou ces affiches produits devront se rapporter directement aux objectifs obligatoires du programme et être liés à des activités proposées aux enfants.

PRESCRIPTION 44 Photos, dessins, affiches (comme matériel de classe) au deuxième cycle

Les photos, les dessins ou les affiches qui devront être produits comme matériel de classe au deuxième cycle sont les suivants:

- en rapport avec les objectifs terminaux 1.1 et 1.2:
  - photos ou dessins permettant de voir les différentes formes de terrains, la végétation, le climat et ce en fonction de l'altitude, de la latitude et de l'éloignement de la mer;
- en rapport avec l'objectif terminal 1.3:
  - photos de traits physiques et humains:
    . du Bouclier canadien;
    . des Appalaches;
    . de la vallée du Saint-Laurent;

N.B. Certaines illustrations devront permettre de voir les nomades du Québec et leurs lieux d'occupation du sol.

- photos des paysages physiques et humains:
  - . de la côte Atlantique;
  - . du sud de l'Ontario;
  - . des Prairies;
  - . des Rocheuses;
  - . du Grand Nord;
- photos de paysages d'ailleurs dans le monde:
  - . zones rurales;
  - . zones urbaines;
  - . zones non habitées;

• en rapport avec l'objectif terminal 5.1:

- photos ou dessins d'éléments permettant aux enfants de comprendre:
  - . divers changements technologiques de la fin du 19^{e} siècle à aujourd'hui;
  - . les conditions de vie en milieu urbain à la fin du 19^{e} siècle;
  - . les conditions de vie en milieu rural à la fin du 19^{e} siècle.

2.4.2.2 Cartes à reproduire

Au point 2.1.2.2 les maisons d'édition sont invitées à produire un cahier d'exercices comprenant des cartes muettes ou semi-muettes du Québec et du Canada. Cependant, si les maisons d'édition ne jugent pas à propos la production d'un tel cahier, elles devront intégrer ces cartes au matériel de classe.

PRESCRIPTION 45 Cartes à reproduire

Le matériel de classe devra comprendre quelques cartes muettes ou semi-muettes du Québec et du Canada (si ces cartes ne sont pas intégrées dans un cahier d'exercices). Ces cartes auront une dimension minimum de 21,5 cm X 27,5 cm et pourront être présentées de l'une ou l'autre des façons suivantes:

a) imprimées séparément sur des feuilles de papier bon marché;

b) sur stencils de longue durée;

c) dans le guide du maître, avec la permission de l'éditeur de les reproduire.

2.5 CONSIDERATIONS SPECIFIQUES SE RAPPORTANT A L'ATLAS

A PRODUIRE

PRESCRIPTION 46 Nécessité de l'atlas au deuxième cycle

On devra produire un atlas pour les enfants du deuxième cycle du primaire.

L'atlas est un ouvrage qui peut être produit indépendamment du reste du matériel de base du deuxième cycle. Il devra cependant répondre aux critères qui suivent.

REMARQUE SUR L'ATLAS

Il serait bon d'indiquer sur les cartes la localisation actuelle des réserves amérindiennes, des villages inuit et des territoires occupés par ces différents groupes.

De plus, quelques exemples de cartes permettant de visualiser certains déplacements saisonniers de ces groupes (ex.: localisation de camps de pêche, de lignes de trappe, de migration de certains animaux comme le caribou) permettraient à une partie de la clientèle scolaire du Québec qui vit selon d'autres modes d'acquérir elle aussi certaines habiletés techniques prévues dans ce programme.

2.5.1 CRITERES DE TYPE FORMEL

Le premier atlas de l'élève doit être pensé en fonction des exigences de durabilité d'un produit très utilisé.

PRESCRIPTION 47 Reliure de l'atlas

La reliure de l'atlas devra être solide et devra adhérer fermement à la couverture pour une plus grande durabilité (reliure en caisse).

Le format de l'atlas qui se produit pour le primaire devra permettre un maniement et un rangement faciles.

PRESCRIPTION 48 Format de l'atlas

L'atlas ne devra pas avoir un format inférieur à 21 cm X 27 cm et supérieur à 25,5 cm X 34,5 cm afin d'en faciliter le rangement et le maniement.

2.5.2 CRITERES DE TYPE DIDACTIQUE

2.5.2.1 Rôle de l'atlas au primaire

L'atlas au primaire doit d'abord amener l'enfant à prendre conscience d'éléments ponctuels, linéraires et zonaux au niveau d'un espace assez limité (un quartier par exemple). Ensuite, il s'agit de lui faire réaliser que, de la juxtaposition de plusieurs petits quartiers, naît la sous-région pour

aboutir au terme de la démarche, à un espace composé comme une mosaïque par l'assemblage d'espaces régionaux.

Il s'agit donc dans l'atlas du primaire, d'aider l'enfant à comprendre comment, à partir d'un espace qu'il connaît ou qu'il peut se représenter facilement (un quartier, un petit village), on peut construire une séquence d'espaces emboîtés, faisant passer l'enfant à l'échelle de l'espace "raisonné".

Cette démarche progressive permettra entre autres à l'enfant, à un moment donné, de prendre conscience des différentes régions du Québec. La représentation des régions devient un support très intéressant pour l'atteinte des objectifs du programme qui touchent les régions du Québec.

L'atlas doit aussi permettre à l'enfant de situer et de se représenter clairement certaines réalités géographiques, historiques, économiques touchées tout au long du deuxième cycle du primaire en sciences humaines.

De plus, comme l'atlas est utilisé durant tout le deuxième cycle du primaire, il pourra à l'occasion, servir à la fois d'élément de référence et de rattrapage.

PRESCRIPTION 49 Rôle de l'atlas

L'atlas au primaire doit amener progressivement l'enfant à comprendre l'espace "raisonné" du Québec et du Canada.

2.5.2.2 Un atlas géographique, historique et économique

PRESCRIPTION 50 Un atlas géographique, historique et économique

Pour être pertinent, l'atlas au primaire devra toucher les réalités géographiques, historiques, économiques et sociales du Québec et du Canada.

2.5.2.3 Des cartes simples

La carte est un outil important pour procéder à l'analyse d'un territoire. L'enfant doit cependant être capable d'identifier clairement et rapidement ce dont on parle. On lui facilitera la tâche en introduisant dans l'atlas des cartes simples (le plus souvent mono-variables), peu chargées et parfois même schématisées.

PRESCRIPTION 51 Qualité des cartes de l'atlas

Les cartes de l'atlas devront être simples, peu chargées et parfois même schématisées.

2.5.2.4 L'atlas au primaire: plus qu'un simple recueil de cartes

L'atlas au primaire ne peut être qu'un recueil de cartes. On doit aussi y retrouver des graphiques, des plan-

ches, des photos, des dessins, des cartogrammes, des pictogrammes pour aider l'enfant à mieux comprendre certains éléments de contenu.

PRESCRIPTION 52 Contenu de l'atlas

L'atlas devra comprendre des cartes, des graphiques, des photos, des dessins, des cartogrammes, des pictogrammes, enfin toutes les illustrations nécessaires pour favoriser l'atteinte des objectifs obligatoires du programme.

De plus, comme le langage et la représentation cartographiques sont des éléments indispensables et pré-requis à l'utilisation de l'atlas, il serait intéressant de retrouver dans l'atlas un premier chapitre qui serait une initiation au langage cartographique. Dans ce chapitre, on pourrait retrouver une introduction à la cartographie qui permettrait de comprendre le passage de la vision horizontale à la vision verticale de même que la notion d'échelle. On pourrait aussi consacrer une autre partie de ce chapitre à la représentation cartographique d'une région en introduisant les notions d'échelle, d'orientation et de légende.

Enfin, l'atlas pourrait proposer un certain nombre d'activités simples en rapport avec les objectifs obligatoires du programme de sciences humaines.

2.6 LE LIVRE DU MAITRE: CRITERES SPECIFIQUES

2.6.1 CRITERES DE TYPE FORMEL

PRESCRIPTION 53 Un livre du maître par année

Comme pour le livre de l'élève, on devra produire un livre du maître pour chacune des années du primaire.

Il serait cependant possible de relier sous une même couverture les trois livres d'un même cycle.

PRESCRIPTION 54 Structure du livre du maître

La structure interne du livre du maître devra être similaire à celle du manuel de l'élève.

De plus, chaque partie du livre du maître devrait être clairement rattachée à la partie du manuel de l'élève qui lui correspond (section du manuel, titre du thème et des activités développées numéro de page correspondant).

Il serait important aussi que le livre du maître donne des informations et des explications concernant la structure et le contenu du manuel de l'élève. Par exemple, il pourrait présenter, tout en les justifiant par rapport aux objectifs du programme:

- les différentes parties du manuel de l'élève;
- les liens que ces parties ont entre elles;

- les types d'activités proposées;

- le ou les modes d'utilisation possibles du manuel;

- la démarche d'enseignement;

- le ou les modes d'évaluation.

Enfin, il pourrait être intéressant de présenter le livre du maître sous forme de fichier ou de cahier à anneaux: l'enseignant pourrait alors enrichir la banque de fiches de ses propres idées, d'informations complémentaires et de renseignements locaux. Le fichier et le cahier à anneaux offrent des possibilités d'adaptation locale, élément important pour l'enseignement des sciences humaines au primaire, particulièrement au premier cycle.

2.6.2 CRITERES DE TYPE DIDACTIQUE

2.6.2.1 Le contenu du manuel de l'élève et le livre du maître

Le livre du maître est, entre autres, un guide d'utilisation du manuel de l'élève. On doit donc trouver les moyens de familiariser l'enseignant, à l'intérieur de ce livre, avec le manuel de l'élève.

Aussi serait-il intéressant de retrouver chaque partie du manuel de l'élève reproduite et clairement identifiée dans le livre du maître (partie qui pourrait être réduite et en noir et blanc par exemple).

Cette façon de faire pourrait simplifier énormément la tâche de préparation de l'enseignant en l'empêchant de feuilleter constamment le manuel de l'élève pour en vérifier le contenu.

2.6.2.2 Le rôle de l'information

Comme nous le précisions au point 2.2.6.2, l'enseignant a besoin de diverses informations pour aider l'enfant à atteindre les objectifs du programme. Il est important que les informations indispensables se retrouvent dans le livre du maître.

Les informations, groupées à l'intérieur de courts textes, permettront aux enseignants d'acquérir des connaissances supplémentaires par rapport à celles que les enfants trouveront dans les activités et autres contenus de leur manuel. Ces informations permettront à l'enseignant de mieux comprendre certains événements historiques, certains phénomènes géographiques et économiques. Il pourra alors mieux répondre aux questions des enfants et fournir des explications supplémentaires.

PRESCRIPTION 55 Le rôle de l'information dans le livre du maître

Il faudra préciser que les informations dans le livre du maître doivent être considérées comme une instrumentation personnelle pour l'enseignant et non comme un contenu à transmettre.

Ainsi, par exemple si, dans le livre du maître, on précise les endroits au Québec où il y a des exploitations minières, il doit être clair que cette information ne doit pas être transmise directement à l'enfant. L'enseignant peut l'utiliser pour apprendre où ces zones se situent ou encore pour vérifier si les informations que les enfants trouvent là-dessus sont justes.

PRESCRIPTION 56 Le livre du maître et les informations

Le livre du maître devra contenir diverses informations en rapport avec le contenu du programme.

Le contenu du programme nous permet de penser que pour chacune des années du cours primaire, l'enseignant aura besoin d'informations sur les sujets suivants:

- la représentation du temps (comment et pourquoi travailler la ligne du temps);
- l'utilisation de la carte (comment décoder progressivement la représentation cartographique: signes conventionnels, échelle, passage de la vision horizontale à la vision verticale);
- l'utilisation de graphiques (comment décoder et reproduire des données sous forme de tableaux ou de graphiques);
- la définition de termes géographiques (différence entre une colline et une chaîne de montagnes, un plateau et une plaine, etc.);
- des informations sur les Amérindiens;

- le contexte du déroulement de certains événements historiques.

Plus spécifiquement au deuxième cycle, il serait important que les enseignants aient de l'information sur les relations des Blanc et des Amérindiens aux 17^{e} et 18^{e} siècles.

2.6.2.3 Suggestions d'activités supplémentaires

PRESCRIPTION 57 Livre du maître et activités supplémentaires

Le livre du maître devra contenir un certain nombre d'activités que l'on ne retrouvera pas dans le manuel de l'élève. Ces activités devront se rapporter principalement au matériel de classe et à l'utilisation d'un atlas.

2.6.2.3.1 Activités en rapport avec le matériel de classe

A la prescription 39 nous précisions que le matériel de classe (d'usage collectif) devrait être directement lié à des activités du manuel de l'élève ou du livre du maître.

Le livre du maître devrait offrir une série d'activités qui nécessitent l'intervention de l'enseignant comme animateur. Ces activités pourraient, entre autres, être des amorces à des thèmes à développer.

2.6.2.3.2 Activités en rapport avec un atlas

Les suggestions d'activités en rapport avec l'atlas devraient principalement porter sur l'utilisation et l'interprétation des divers éléments que l'on retrouve dans un atlas au primaire.

2.6.2.4 Encadrement des activités suggérées dans le manuel de l'élève et le livre du maître

Le livre du maître précisera certaines consignes et fournira des explications sur les activités suggérées dans le manuel de l'élève et le livre du maître.

PRESCRIPTION 58 Encadrement des activités

Pour chaque activité proposée à l'élève, le livre du maître:

- indiquera, à toutes les fois qu'il sera nécessaire, comment adapter l'activité selon qu'on habite la ville, la campagne ou la banlieue;
- précisera les objectifs obligatoires qui devraient être poursuivis ou atteints à la fin de l'activité;
- spécifiera l'information que le maître devra avoir par devers lui;
- précisera le matériel nécessaire à la réalisation de l'activité; il sera parfois nécessaire de dire où se le procurer ou comment le fabriquer;
- précisera aussi quelle(s) habileté(s) technique(s) l'activité développera et comment elle le fera;

- précisera, lorsqu'une sortie est requise, les étapes de préparation nécessaires et les observations importantes à faire durant la sortie; on pourra aussi préciser les avantages pédagogiques de ce type d'activité et proposer diverses pistes en vue de son exploitation;
- formulera certaines questions synthèses pour permettre à l'enseignant d'évaluer les acquisitions des enfants.

2.6.2.5 Les mises en situation

Des suggestions de mises en situation aideront l'enseignant à susciter l'intérêt et la curiosité des élèves vis-à-vis les réalités du milieu.

Elles aideront aussi à aborder l'étude de différents thèmes du programme et à amener les élèves à s'impliquer dans les activités qui leur sont proposées.

Les mises en situation permettront aussi au maître d'aider les élèves à perfectionner des attitudes et à s'identifier à des valeurs à l'intérieur du développement d'un humanisme "scientifique": par exemple une mise en situation pourra amener les enfants à découvrir l'importance de la précision et de l'objectivité dans la communication des résultats de leurs observations, de leurs recherches, etc.

Ces mises en situation devront être rattachées à la vie courante. Elles devront être stimulantes, diversifiées et faciles à réaliser.

Ainsi par exemple, on peut faire explorer les concepts de temps, d'espace et de société au premier cycle en exploitant "les déplacements dans mon quartier".

On peut alors suggérer que l'enseignant profite du déménagement d'un enfant pour poser la question: pourquoi les gens déménagent-ils? Le livre du maître pourrait aussi suggérer comment utiliser les réponses des enfants pour démarrer certaines activités.

Au deuxième cycle, un jeu de rôle sur "le déroulement du repas du soir au Québec de nos jours", pourrait amorcer une série d'activités sur "la vie en Nouvelle-France au 18^{e} siècle".

Le livre du maître devra cependant éviter de présenter des clichés, des stéréotypes, des jugements de valeur sur l'hier et l'ailleurs (on devra entre autres être très vigilant pour transmettre des informations exactes sur les Amérindiens).

PRESCRIPTION 59 Le livre du maître et les mises en situation

Le livre du maître devra suggérer des mises en situation en rapport avec les activités et les éléments présentés dans le manuel de l'élève et le livre du maître.

2.6.2.6 Suggestions sur la production du cahier fourre-tout de l'enfant

Le cahier d'exercices "imprimé" traditionnel ne peut être considéré comme un matériel didactique de base en sciences humaines, compte tenu de l'esprit même de ce programme.

L'enfant devra cependant compiler, dans un cahier genre fourre-tout, ses enquêtes, ses réflexions, les informations recueillies durant l'année. L'enseignant devra aider l'enfant à organiser son cahier personnel d'activités.

PRESCRIPTION 60 Le livre du maître et le cahier fourre-tout

On devra retrouver dans le livre du maître des indications sur différentes utilisations possibles du cahier personnel d'activités de l'élève.